



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°28 du 13 octobre 2022

Cette fin de semaine se poursuit entre averses et nuages. Les températures restent douces.

L'essentiel de la semaine

Poireau : toujours des piqûres de mineuse en vallée de Seine, vigilance rouille.
Salade : globalement bon état sanitaire des dernières séries.
Chou, navet : vigilance pucerons sur certaines parcelles de chou.
Céleri, carotte, persil : les captures de la mouche de la carotte sont globalement en recul, pucerons sur céleris branches.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Table des matières

POIREAU :	2
SALADE : laitues diverses et frisées	4
CHOU et NAVET :	5
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	7
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	11

Webinaire DEPHY EXPE : Mobiliser et piloter des leviers agroécologiques avec un réseau d'agriculteurs et d'agricultrices



Description

Au cours de ce webinaire, les projets OPERA (viticulture), PERSYST-Maraîchage (cultures légumières) et le groupe FERME DEPHY Bessin Polyculture Elevage (grandes cultures) restitueront et mettront en débat leurs premiers acquis.

• Jeudi 20 octobre | 13h-14h15 | Mobiliser et piloter des leviers agroécologiques avec un réseau d'agriculteurs et d'agricultrices

Projets PERSYST-Maraîchage avec Clémentine FAYOL (AgoBio Bretagne), OPERA avec Cyriane PERRET (Chambre d'agriculture Gironde) et groupe FERME DEPHY Bessin Polyculture élevage avec Clément CHEVALIER (Chambre d'agriculture Calvados)

<https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/les-webinaires-dephy-expe>

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle	De 10 feuilles à proche récolte
76	Vallée de Seine	1 parcelle	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mt St Michel	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Annville	1 piégeage teigne en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

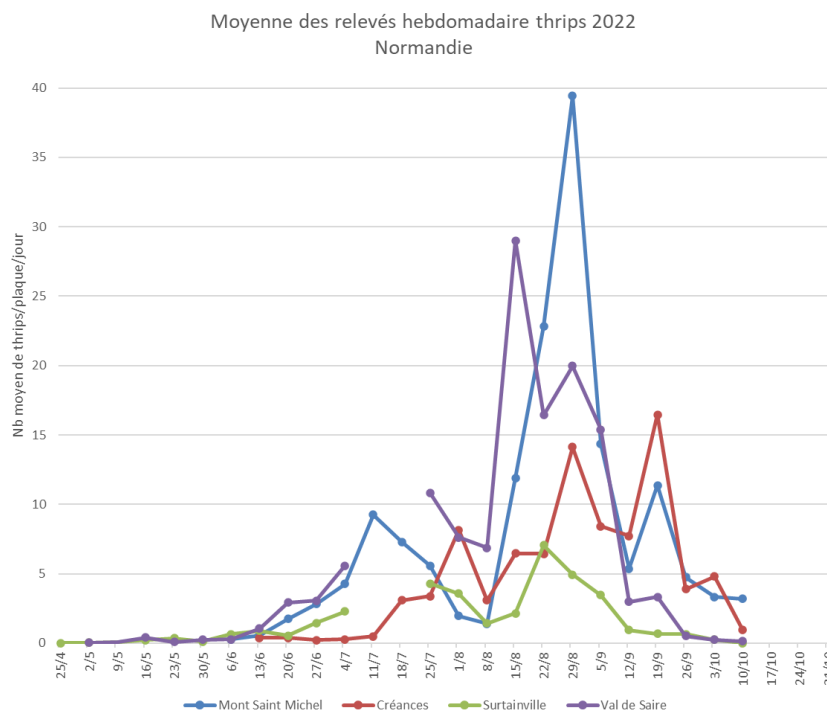
Thrips :

Observations : les fréquentes averses sont défavorables au développement des populations de thrips. Les effectifs diminuent au sein des parcelles et les nouvelles feuilles sont moins piquées.

Secteurs	
Mont Saint Michel	Des thrips ont été observés dans 68% des poireaux.
Créances	Des thrips sont notés dans 69% des poireaux observés.
Calvados	Présence de thrips sur 100% des plants.
Surtainville	Des thrips ont été observés sur 86% des plants en moyenne.
Val de Saire	Des thrips sont présents en moyenne sur 100% des plantes.
Seine-Maritime/Eure	Des thrips sont présents sur 100% des plantes.

Relevé des pièges :

Les captures sont quasi-nulles dans le nord Cotentin. Elles se maintiennent au Mont Saint Michel et reculent fortement sur le secteur de Créances.

Evolution du risque :

Au vu des vols et des conditions climatiques, il n'y a pas de risque de re-infestation de parcelle.

La pression reste présente sur poireaux d'automne et début d'hiver où des populations importantes sont toujours observées.

Observer attentivement vos parcelles afin d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : aucun papillon sur le secteur d'Annoville.

Evolution du risque : le suivi de ce ravageur est terminé.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

L'activité de la mouche mineuse est toujours en cours en vallée de Seine. Près de Rouen, quelques piqûres sont constatées sur ciboulette.

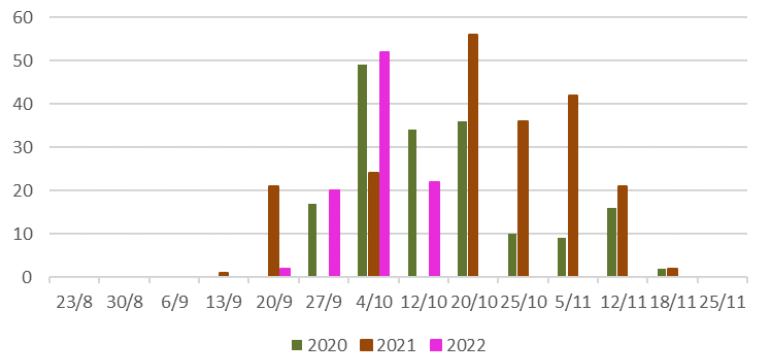
Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Nombre de brins de ciboulette avec piqûres de nutrition
vallée de Seine - automne

**Pour en savoir plus :**

<https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : le vol est en cours en vallée de Seine. Pour les autres secteurs, observez attentivement vos parcelles. **Le risque est fort** sur ce secteur.

Observez attentivement vos parcelles, les piqûres devraient s'amplifier et se généraliser dans les semaines à venir.

Rouille :

Comme constaté la semaine dernière, la présence de taches progresse au sein de certaines parcelles et gagne dans certains cas, les jeunes feuilles.

Des taches récentes sont présentes dans cinq parcelles du val de Saire sur 4 à 44% des plantes et à Créances dans deux parcelles sur 100% des poireaux. En Seine-Maritime, cette maladie est présente sur 40% des plantes de la parcelle.



Rouille sur poireau

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de cette maladie. La pression est présente en particulier pour les variétés sensibles, soyez vigilants.

Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Alternaria/stemphylium :

Cette maladie progresse peu. Dans certaines parcelles, ces taches sont présentes avec les taches de rouille.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures comprises entre 12 et 34°C et par une forte humidité (pluie, irrigation). Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De +14 feuilles / prépomaison à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
14		4 parcelles	
76		1 parcelle	

Puceron :

La présence de pucerons est faible dans les parcelles du réseau. Ils sont constatés à Surtainville dans les deux parcelles sur 4 à 8% des plants et dans deux parcelles du Calvados sur 4 à 12% des laitues.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% des plantes occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne,

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont peu favorables au développement des pucerons. **Observez** régulièrement vos dernières séries.

Noctuelle :

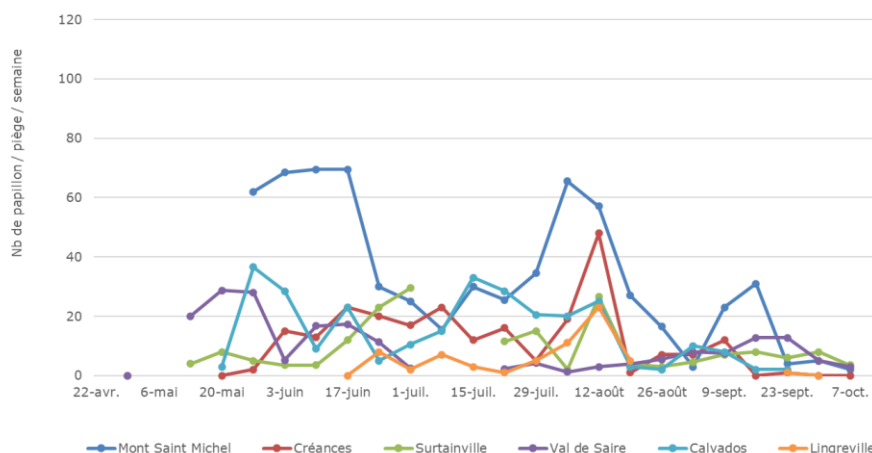
Comme la semaine dernière, la présence de chenilles et/ou dégâts est constatée dans plusieurs secteurs :

- Créances : des morsures et des chenilles sont notées dans les deux parcelles sur 12 à 60% des plantes.
- Mont Saint Michel : présence de jeunes chenilles dans trois parcelles sur 1 à 13% des laitues.
- Calvados : des chenilles et des morsures sont constatées dans deux parcelles sur 1% des laitues.

Piégeage :

Cette semaine, les captures sont quasi nulles sur l'ensemble des secteurs.

Evolution des captures de noctuelle gamma 2022



Evolution du risque :

Quelques chenilles sont toujours observées dans certains secteurs. Vu leur stade de développement, elles ne proviennent pas de pontes récentes. Les pièges sont retirés des parcelles. **Observez** régulièrement vos dernières séries.

Mildiou :

Cette maladie n'a pas été observée dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos dernières séries, car les conditions climatiques actuelles sont favorables, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Bactériose :

Des symptômes de bactériose sont observés dans une parcelle du val de Saire sur 8% des laitues.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-bacteries-foliaires>

Evolution du risque :

Pour la plupart des bactéries, leur évolution est toujours précédée et accompagnée de périodes humides, les conditions actuelles sont toujours favorables.



Taches de bactériose (Sileban)

CHOU et NAVET :**Suivi :**

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles cabus, brocolis et Milan	De début pommaison à récolte
	Surtainville	1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet	
50	Val de Saire	5 parcelles cabus et fleur 3 parcelles de navet	Navet : 6 feuilles à proche récolte
	Mont Saint Michel	3 parcelles de navet	

Mouche du chou :

Aucune galerie n'a été observée.

Relevé des pièges :

Les captures sont nulles sur l'ensemble des secteurs.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	Semaine 41
Surtainville_chou	0	0	0,5	0	0
Surtainville_navet	0	0	0,5	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0
Mont Saint Michel_navet	3,5	0,66	0,33	0,16	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque :

L'activité est nulle sur l'ensemble des secteurs. Fin d'activité à confirmer par les relevés de la semaine prochaine.

Pucerons cendrés :

La présence de pucerons cendrés est toujours constatée dans deux parcelles de choux-fleurs, sur 8% à Surtainville et 12% dans celle du val de Saire.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables au développement des populations de pucerons. **Observez vos parcelles**, le risque est présent sur les choux d'automne en cas de pucerons cendrés sur les pommes ou les inflorescences.

Aleurode :

Leur présence est toujours constatée dans les deux parcelles de choux de Milan du Calvados sur 20 à 30% des plantes avec pour le moment des effectifs plutôt faibles.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles à la face inférieure des feuilles. Les conditions climatiques actuelles limitent un peu leur développement.

Observez vos parcelles.



Aleurodes sur chou (CA 76)

Chenilles :

Aucune chenille dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Au vu des conditions climatiques et de l'avancée de l'automne, il n'y a plus de risque de nouvelles pontes. **Observez attentivement** le feuillage et les inflorescences des choux d'automne à la recherche de chenilles bien développées.

Maladies foliaires :

De l'*alternaria* est constaté dans quatre parcelles du val de Saire sur 12 à 36% des choux. La *Mycosphaerella* est présente comme la semaine dernière dans deux parcelles de ce même secteur et une du Calvados sur 8 à 50% des choux.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Evolution du risque :

Evolution à suivre suite aux averses actuelles. Ces maladies se développent en conditions humides.

Bactériose :

Cette maladie est présente dans trois parcelles du val de Saire sur 34% des plantes.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Evolution du risque :

Des températures douces associées à l'irrigation et/ou aux pluies sont favorables à la dissémination et l'expression de cette bactérie.



Taches caractéristiques en V (Sileban)

Hernie des crucifères :

La hernie des crucifères présente dans une parcelle du val de Saire est stable.

Prophylaxie :

pH > 6, rallonger les rotations, éviter les CIPAN à base de crucifères (+ colza ou ses repousses).
Nettoyer les outils entre 2 parcelles pour éviter la dispersion de la maladie.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe en conditions humides. Les précipitations sont favorables. Le risque est inféodé à la parcelle et à son taux d'inoculum.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Développement du feuillage ou de la rave à récolte pour les céleris,
27	Vallée de Seine		Pas de données	
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
14		Céleri rave	2 parcelles	Coupe en persil
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle en AB	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	De grossissement à proche récolte pour les carottes.
50	Surtainville		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	Carotte	5 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14			3 parcelles dont 1 AB	
27	Val de Reuil		Pas de données	

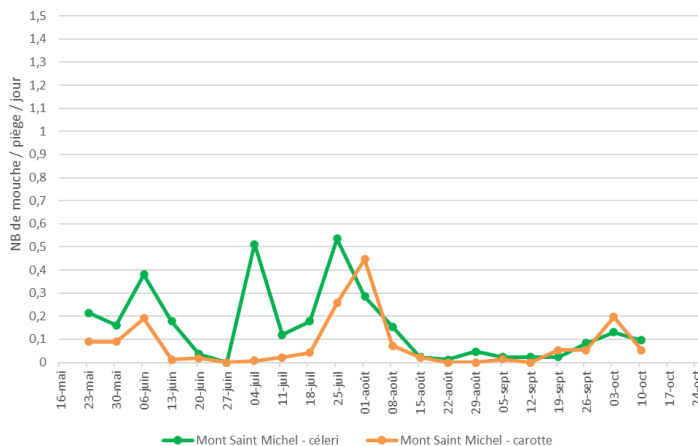
Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

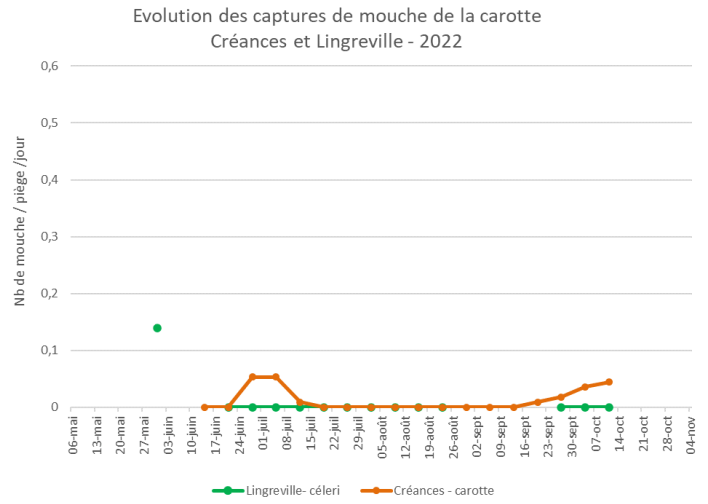
Les captures sont en recul dans les parcelles de carottes et de céleris de ce secteur.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



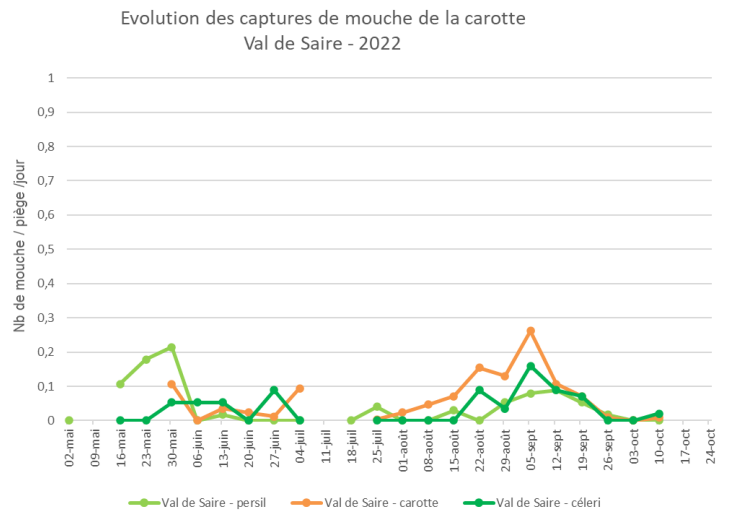
- Secteur Créances et Lingreville :

Quelques captures sont toujours enregistrées dans les parcelles de carottes.



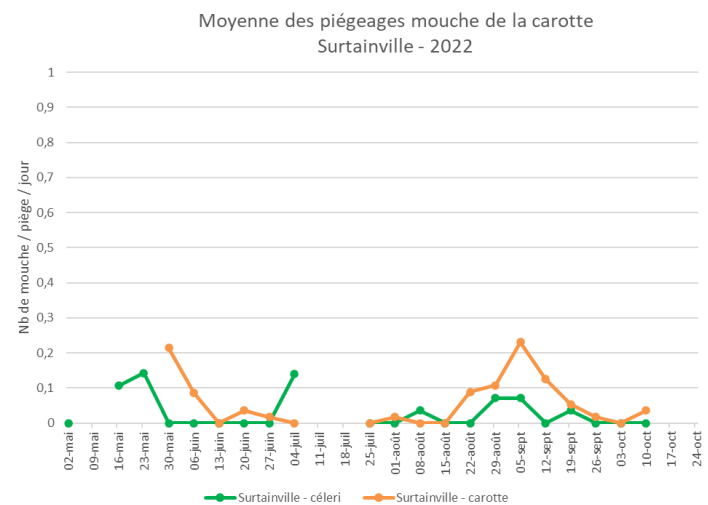
- Secteur Val de Saire :

Les captures sont quasi-nulles sur ce secteur.



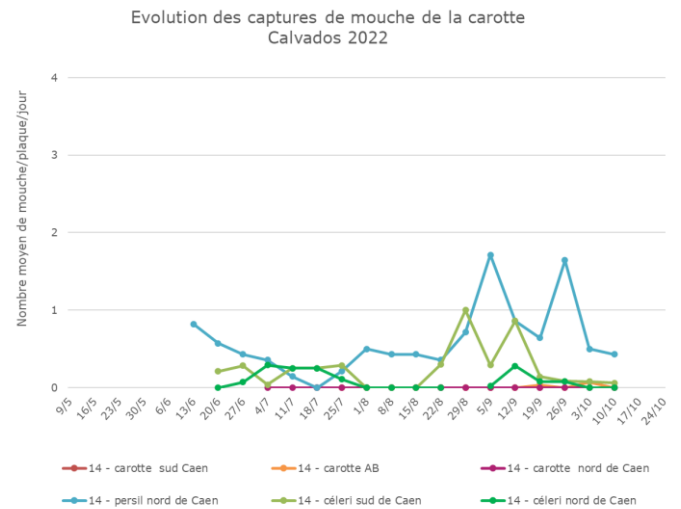
Secteur Surtainville :

Les captures sont quasi-nulles dans les parcelles de ce secteur.



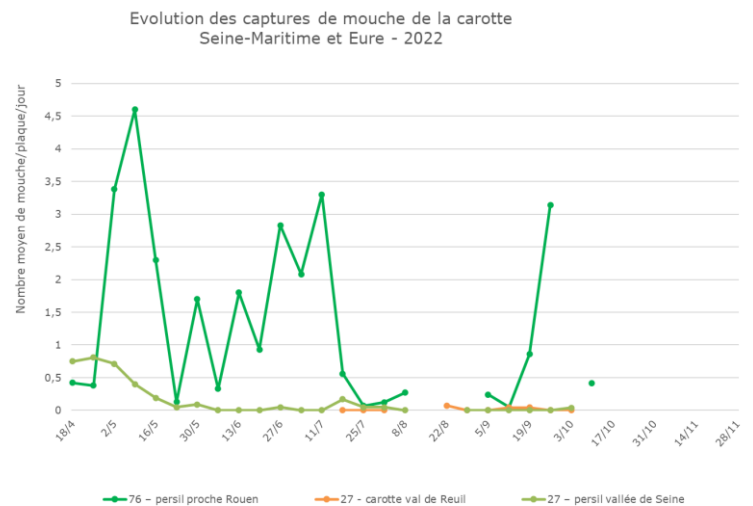
- Secteur du Calvados :

Les captures sont encore en recul dans la parcelle de persil, et dans les autres parcelles du réseau les captures sont nulles à quasi-nulles. Evolution à suivre.



- Secteur Eure et Seine-Maritime :

Dans la parcelle proche de Rouen, les captures sont en recul.
Pas de données pour les autres parcelles du réseau.

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Le dernier vol semble se terminer. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :**Observations :**

Aucune galerie récente n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Quelques captures sont enregistrées dans le nord Cotentin.

Nuisibilité :

Voir BSV n°18.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil.

Puceron :

La présence de pucerons est notée dans une parcelle de céleri branche du val de Saire sur 20% des plantes.

Seuil indicatif de risque :

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses actuelles sont peu favorables au développement des pucerons. Observez attentivement vos cultures.

Septoriose :

Cette maladie est présente dans plusieurs parcelles de céleri et de persil du réseau.

Evolution du risque :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. Les fortes rosées sont également favorables.

Pour les céleris raves près de la récolte, l'incidence de cette maladie est en général faible contrairement au persil et au céleri branche qui peuvent être fortement impactés et non commercialisables.



Tache de septoriose sur persil

Alternaria :

Cette maladie est présente dans les parcelles de carottes du département de la Manche et du Calvados.

Evolution du risque : à surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.